

Le magazine

DOSSIER

**Codevia : la parole
est aux citoyens**

TRANSITION EN ACTIONS

**GAMSI fait les courses
en équipe**

ILS FONT LE TERRITOIRE

**L'Hacienda,
voyage tout-terrain**

L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné



Le 26 septembre dernier, à Melesse, Jean-Luc Chenut, Président du Conseil Départemental, et Claude Jaouen, Président de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné ont signé un nouveau Contrat de Solidarité Territoriale, en présence d'élus départementaux et des maires de la Communauté de communes.

Ce contrat accorde au Val d'Ille-Aubigné une enveloppe financière de plus de 2,8 millions d'euros, sur la période 2023-2028, pour mettre en œuvre des projets de développement, d'investissement structurant et d'animation, répondant à des enjeux partagés et cohérents avec le projet de territoire de la Communauté de communes. Cette enveloppe financière porte 2,36 millions d'euros pour les investissements et plus de 500 000 euros pour des projets de fonctionnement.

- ➔ La partie investissement concerne les projets structurants utiles à plusieurs communes et favorisant l'équilibre des territoires. Les projets qui répondent aux priorités départementales : social, accès aux services, mobilités durables, habitat, transition et

environnement peuvent être financés jusqu'à 50%. 10% de bonification peuvent s'ajouter pour les projets à forts enjeux environnementaux et sociaux.

- ➔ Le volet fonctionnement permet de soutenir des manifestations et des événements portés par les communes, l'intercommunalité ou des associations. Il est dédié à l'animation de la vie locale et à la cohésion sociale.

Les projets d'investissement retenus pour 2023 comprennent plusieurs actions d'un montant de 1 065 220 €, pour un montant total de subvention départementale de 495 058€. Ce sont des aménagements au Domaine de Boulet à Feins, et la création de pistes cyclables communautaires pour relier Feins à Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin-d'Aubigné à Mouazé et Montreuil-le-Gast à La Mézière. D'autres projets au stade de la réflexion ont été recensés et pourront être proposés pour 2024 et 2025.

Le contrat est également doté d'une enveloppe de fonctionnement qui, chaque année, permet aux acteurs du territoire de bénéficier d'une aide du département, qui participe ainsi à son animation, de manière coordonnée entre les échelles locales et départementales. Le contrat s'adresse à l'ensemble des acteurs qui font vivre le territoire et concourent à faire du Val d'Ille-Aubigné un territoire durable à vivre pour tous.

Pour le Val d'Ille-Aubigné et ses communes membres, le contrat de solidarité territoriale est donc une opportunité de travailler de concert avec le Département pour échanger, coordonner et optimiser les actions respectives au service des habitants du territoire.

Claude JAOUEN
Président du Val d'Ille-Aubigné
Maire de Melesse



Le 26 septembre, le Val d'Ille-Aubigné et le département d'Ille-et-Vilaine ont signé le nouveau contrat de solidarité territorial pour les 5 prochaines années.

VALORISER
il
PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. Mise en page : Yves Bigot.
Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli. Crédit photos : Yves Bigot, Adobe Stock, Jean-Paul Noble, Philippe Jourde, Bruno Barmidé, Léandre BINAULD, Codevia, Guy Castel. Impression : Les Hauts de Vilaine - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC. Tirage : 17 800 exemplaires.
ISSN : 2553-4025 - Dépôt légal : Septembre 2023.





 **MOBILITÉ**

On pédale jusqu'à La Chapelle-des-Fougeretz

Séparée de la circulation routière, une piste cyclable express (4 km), inscrite au schéma des liaisons cyclables du Val d'Ille-Aubigné, relie désormais le collège de La Mézière au giratoire Autopôle, situé à l'entrée de la Chapelle-des-Fougeretz. Sous la route de Gévezé, un passage adapté permet aux cyclistes de franchir en toute sécurité l'échangeur de Cap Malo.

La réalisation de l'ouvrage, inauguré en septembre, a été cofinancée par le Département d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole et l'Etat pour un coût global de 6,95 M€ au titre de la promotion des mobilités actives.

Ça bouge dans les transports collectifs

En septembre, les lignes de car desservant Cap Malo et la Route du Meuble ont été modifiées.

- À titre expérimental, un arrêt de car "Gévezé mairie" a été ajouté à la ligne BreizhGo n°15, desservi uniquement le samedi pour un aller-retour vers "Cap Malo. Départ à 13h07 de Gévezé. Retour à 18h18 de Cap Malo.
- Tous les services de la ligne 15 desservent désormais l'arrêt "Confortland".

- Un nouvel arrêt de car "Confortland" a été créé sur la ligne STAR 68/168ex.

En raison de la création de la piste cyclable entre La Mézière et La Chapelle-des-Fougeretz, l'arrêt car "Confortland" situé sur le parking a été déplacé de part et d'autre de la Route du meuble, à proximité de l'ancien arrêt, au croisement de la rue du Doucet.



LES MAMMIFÈRES

Le sanglier (*Sus scrofa*)

- **Taille** : 100 à 130 cm dont un tiers pour la queue.
- **Poids** : 6 à 11 kg.

Espèce chassable sur tout le territoire, le sanglier pèse à l'âge adulte environ 100 kg. En milieu naturel, il vit une dizaine d'années. Animal omnivore, son alimentation est majoritairement végétale (fruits forestiers, bulbes, racines...). Le sanglier vit surtout en forêt mais peut occuper un grand nombre d'écosystèmes. Il s'adapte très facilement à son environnement où il remplit des fonctions importantes (retournement des sols, dispersion des graines et des spores...).

Toutefois la surpopulation observée dans de nombreuses régions françaises, due principalement à l'intervention humaine, peut causer des dégâts aux cultures, aux prairies ou jouer un rôle négatif sur l'environnement (piétinement, prédation ...).



Pour écouter son grognement, scannez le QR-Code ci-contre.

CULTURE

OCUS déménage ses dancings

La Cie Ocus fait partie des lauréats du tout premier budget participatif du Département.

Au printemps, le collectif y avait déposé un dossier pour l'aider à financer le réaménagement du terrain situé à la Touchette, à Saint-Germain-sur-Ille. Le projet a recueilli 547 votes des habitants d'Ille-et-Vilaine avec 30 000 € à la clé. L'idée ? Libérer des espaces pour les services techniques de la commune et en profiter pour améliorer les conditions d'accueil du public, des artistes. Cet automne, les dancings ont été

démontés, remontés et isolés avec l'aide de 70 bénévoles dont les élèves de 3^e Segpa du collège Armand Brionne, à Saint-Aubin-d'Aubigné. Le chantier se poursuit cet hiver pour en faire « *un lieu plus confortable, plus pérenne, moins énergivore et plus praticable* ».



ÉNERGIE

L'aide à la rénovation élargie

Outre les conseils de Pass'Réno, les ménages aux revenus modestes pouvaient bénéficier jusqu'à présent de l'accompagnement complémentaire d'un opérateur unique - Aid'Habitat - afin de mener à bien leurs travaux de rénovation énergétique, d'adaptation au vieillissement ou au handicap.

À compter du 1^{er} janvier 2024, les foyers du Val d'Ille-Aubigné pourront choisir parmi cinq opérateurs présents sur le territoire.

C'est aussi à partir du 1^{er} janvier 2024 que prendra effet le dispositif gouvernemental Mon Accompagnateur Rénov', tiers de confiance pour accompagner les ménages dans leurs projets de travaux avec un appui technique, administratif, financier et social.

► + **infos** : Pass'Réno, tél. : 02 99 69 86 86 ou pass-reno@valdille-aubigne.fr



La Banque alimentaire collective

La collecte nationale de la Banque alimentaire se déroulera du 24 au 26 novembre. Participez en tant que bénévole, aidez à la collecte - créneaux de 2 h - ou faites un don dans les magasins où elle se tient.

Une partie des denrées collectées par la Banque alimentaire approvisionne l'épicerie solidaire et l'association Saint-Aubin Solidarité.

► + **infos** : lepicerie@valdille-aubigne.fr ou 06 42 83 06 69

EMPLOI

Au Forum de l'emploi, les entreprises recrutent

La 5^e édition du Forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle, organisé par le Point accueil emploi (PAE) de la Communauté de communes et ses partenaires, se déroulera à la salle Caspiopée, rue de Texue, à La Mézière, mardi 28 novembre, de 14h à 18h30.

Des centres de formation et de nombreuses entreprises seront présentes, représentant quatorze secteurs d'activité : commerce de gros, agriculture, bâtiment/TP, services

publics, industrie, logistique, santé, services aux personnes, tertiaire, restauration, tourisme, transport, artisanat et sécurité/forces de l'ordre. Des offres d'emploi seront à pourvoir sur place. Le job dating - sur inscription de 14h à 16h - vous permettra d'échanger avec les recruteurs en direct.

Trois temps d'information collective seront proposés sur inscription :

- L'atelier « jeu mix'métiers » avec l'Exploratoire.
- Les emplois dans la fonction publique territoriale avec le CDG 35.
- Le conseil en évolution professionnelle avec Catalys.

Toute la journée, profitez des animations : escape game avec le bus RDV Nomade, casques de réalité virtuelle pour découvrir des métiers, simulateur de conduite, jeu participatif de "co-oie-turage" avec Ehop. En clôture, une table ronde "mobilité" et emploi éclairera les entreprises sur la réglementation en vigueur et les solutions alternatives pour faciliter les recrutements.

► + **infos** : www.valdille-aubigne.fr/forum-emploi



À la Sainte-Catherine...



Tout bois prend racine, c'est bien connu. La période de plantation des arbres débute en novembre. Elle s'étend jusqu'en à mars quand prend fin la période de repos végétatif. Adapter les espèces au sol et au climat est primordial. S'inspirer des espèces présentes localement est une solution. Trouvez l'emplacement où le jeune arbre ne se sentira pas à l'étroit, en anticipant sa taille finale.

Le Val d'Ille-Aubigné peut vous accompagner financièrement pour réaliser vos plantations, restaurer un verger ou une haie bocagère.

► + infos : www.valdille-aubigne.fr/bocage
• environnement@valdille-aubigne.fr.

Chut... les chauve-souris hibernent

Après avoir fait leurs provisions de graisse à l'approche de l'hiver, les chiroptères entrent en hibernation dès que les températures baissent.

Leur température corporelle chute sous les 10°C, leur rythme cardiaque ralentit, leur respiration est presque à l'arrêt. Certaines espèces se regroupent en « grappes » pour limiter les pertes de chaleur, économisant leur énergie pour passer l'hiver. Pendant l'hibernation, les mammifères sont très vulnérables. Chaque réveil leur demande une énergie considérable, possiblement fatale. Adoptez les bons gestes pour ne pas les perturber : ne les éclairez jamais, ne faites pas de bruit. L'été, les chauves-souris nous débarrassent gentiment des moustiques - jusqu'à 600 insectes par heure ! Laissons-les tranquilles l'hiver.



La trame verte et bleue chouchoutée



En 2019, le Val d'Ille-Aubigné a renouvelé son Schéma local de la trame verte et bleue 2019-2024 (TVB) pour préserver les continuités écologiques, en améliorant la connaissance du territoire et l'information du public en matière de biodiversité.

De nombreuses actions ont déjà été engagées, en particulier des opérations de sensibilisation et de formation auprès des agents, des élus et des scolaires dans les écoles volontaires. Des fermes, des associations ont organisé des animations "Un coin pour la nature", des cinés-débats et réalisé des spirales à insectes. Des supports de communication sont mis à disposition lors des événements.

Sur le terrain, des travaux de restauration de landes humides, de création de mares ont été menées à bien sur le site Natura 2000 « Étangs du canal d'Ille et Rance » ou encore à Andouillé-Neuville.

► + infos : www.valdille-aubigne.fr/tvb
• environnement@valdille-aubigne.fr.

Les recettes d'une **alimentation responsable**

Bien produire, mieux consommer : c'est l'ambition du projet alimentaire territorial (PAT) du Val d'Ille-Aubigné. Engagée il y a deux ans, la recette porte ses fruits grâce à la mobilisation de tous les acteurs de la chaîne alimentaire.

La préservation du foncier agricole

- Trois acquisitions foncières à Saint-Médard-sur-Ille, Guipel et Vieux-Vy-sur-Couesnon / 7 ha au total.
- Deux baux ruraux à clauses environnementales signés pour une durée de 25 ans / 13 h au total.
- Rétrocession foncière (11 ha) pour conforter une exploitation agricole bio à Montreuil-le-Gast.



- Quatre conventions signées avec la Safer pour mettre en location du foncier intercommunal au profit d'exploitations agricoles en attente de la réalisation de projets / 20 ha au total.
- Une démarche d'échange parcellaire (39,5 ha) engagée par 46 exploitants agricoles.

Le renouvellement des générations

- De nombreux événements organisés pour faciliter les projets de transmission/installation, repérer les projets de cession et de reprises : réunions publiques, "cafés installation", théâtre forum, portes ouvertes, forums, formations...
- Deux rencontres et visite d'exploitation agricole innovante avec trente étudiants du centre de promotion sociale agricole (CPSA) de Combourg.
- Quinze diagnostics IDEA réalisés pour accompagner les exploitations vers l'agriculture durable.

L'alimentation et la santé

- Un premier Défi foyer à alimentation positive (DFAAP) réunissant onze foyers pendant six mois - soit 38 personnes mobilisées pour augmenter leur consommation de produits bio et locaux,



sans dépasser leur budget. Avec des résultats encourageants : +14,5 % pour le bio, +10 % pour le local avec un prix de revient inférieur de 43 centimes.

- Des ateliers ludiques de sensibilisation auprès de 57 classes réparties dans 17 écoles élémentaires volontaires, animés par la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE). Au menu : éveil au goût, équilibre alimentaire, impact environnemental des aliments...
- Trois formations à destination des agents de seize services de restauration municipale du territoire sur les outils pédagogiques, la loi Egalim et la cuisine végétarienne.
- 28 services de restauration collective inscrites sur la plateforme numérique gouvernemental MaCantine dont la moitié à l'initiative d'un diagnostic loi Egalim avec des objectifs atteints pour la moitié d'entre eux / 35 % de produits bio et 21 % de produits durables.

► + infos :

- **Volet foncier** : Chrystelle Ménard
chrystelle.menard@valdille-aubigne.fr
Tél. : 06 62 27 31 30
- **Volet alimentation** : Maxime Lefort
maxime.lefort@valdille-aubigne.fr
Tél. : 06 42 83 38 47





CODEVIA

La parole est aux citoyens

Le conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné dialogue avec les élus et est acteur de propositions. L'instance sera renouvelée au printemps. C'est le moment de s'engager !

Il y avait du monde samedi 7 octobre à la salle polyvalente de Saint-Aubin d'Aubigné. Des élu-es, des militants mais aussi des citoyens, tous séduits par ces tiers-lieux qui vivifient le territoire, rassemblent les gens et les générations autour



de paniers de légumes, de ciné-débats ou de concours de palets. Un Café des possibles, la Cambuse, Brocoli, la Compagnie OCUS, Chez Léonard, Le TRUC et l'Espace de vie sociale de La Mézière étaient là. Des élus du territoire également. Et au milieu ? Le Codevia en chef d'orchestre pour animer les ateliers, le buffet de produits locaux et la conférence gesticulée en clôture. Consacrée aux « lieux de lien », festive et instructive, la journée thématique était organisée par le conseil de développement. Point d'orgue de deux ans de travail, l'événement illustre sa raison d'être. Celle de faciliter les échanges et faire émerger des initiatives. De dialoguer pour construire un territoire désirable collectivement.

Le territoire en miroir

La chose n'est pas nouvelle. Emanation d'un premier conseil citoyen, le conseil de développement existe sous sa forme actuelle depuis 2017. À l'époque, la loi l'avait rendu obligatoire dans les intercommunalités de

plus de 20 000 habitants. Puis le seuil fut relevé à 50 000 habitants en 2020. Mais le Codevia est resté. L'habitude était prise. « *La réussite du premier mandat a levé les doutes*, exprime Emilie Poulard-Bostyn, animatrice du conseil de développement. *Les élus sont maintenant très attachés à ce lien privilégié qui permet à tout citoyen de participer au débat public* ».

Renouvelé en 2021, installé pour trois ans, le Codevia compte aujourd'hui une trentaine de membres actifs. Des hommes, des femmes, des retraités bien sûr mais aussi beaucoup d'actifs. Qui sont agriculteur, enseignant, chef d'entreprise, travailleur social, professionnel de santé ou cadre administratif. Du public comme du privé. « *Toutes les CSP ne sont pas représentées, toutes les communes non plus. Il manque Andouillé-Neuville, Aubigné, Feins, Mouazé, Vignoc et Saint-Médard-sur-Ille. Mais la diversité des profils en fait toutefois un miroir assez fidèle de notre territoire avec ses différentes sensibilités* ».



Sur le terrain

Présidé par un bureau collégial, le Codevia est apolitique mais s'intéresse à la chose publique. On n'y débat pas en commissions mais en groupes de travail thématiques. Il en existe trois, consacrés à l'alimentation, l'inclusion et la démocratie locale. Trois sujets dont s'est emparé le conseil de son propre chef pour faire bouger les lignes. Comment bien nourrir le territoire ? À cette question, le groupe alimentation répond en suivant les travaux de la Communauté de communes consacré au Projet alimentaire territorial (PAT). On lui doit un ciné-débat, des ateliers et une table ronde consacrés à la sécurité sociale alimentaire ainsi qu'un grand banquet de produits du terroir, organisé à la ferme Biotaupes en juin dernier. « L'idée était de prouver par l'exemple qu'il est possible de se nourrir local, bio et pas trop cher, en diffusant les bonnes

adresses », expliquent Mireille Trimbur et Philippe Le Dû, membres du Codevia.

Le groupe inclusion a renouvelé la recette lors de la journée des tiers-lieux. Ceci « pour faire connaître les endroits où l'on peut rencontrer du monde, se faire des amis, découvrir de nouvelles activités et lutter contre le sentiment d'isolement ».

Les débats sont plus théoriques dans le groupe démocratie. Des « récits de territoire » ont sondé la vitalité du territoire. « Nous cherchons un terrain d'application pour faire vivre la démocratie participative. Le sujet des transitions s'y prêterait bien ».

Expertise d'usage

Vecteur d'animation, le conseil de développement est aussi force de proposition. Il est régulièrement consulté pour donner son avis sur les politiques menées par

la Communauté de communes. Depuis 2021, le Codevia a été saisi à trois reprises par les élus sur le schéma des mobilités, le projet de territoire et le bilan à mi-parcours du programme local de l'habitat (PLH). « La matière est un peu technique, les délais parfois courts. Mais on ne nous demande pas d'être expert, simplement d'avoir la tête sur les épaules ».

Le Codevia peut aussi être sollicité par d'autres collectivités - comme le Pays de Rennes, le Département d'Ille-et-Vilaine ou la Région Bretagne - pour parler aménagement du territoire, solidarité ou développement économique. « Notre avis citoyen est celui d'usagers qui ont toute liberté pour s'exprimer. On peut dire les choses qui fâchent. Mais l'intérêt reste d'être constructif ».

Une aide au fonctionnement

Libre dans son organisation, souverain dans ses avis, le Codevia bénéficie de l'appui du Val d'Ille-Aubigné dans son fonctionnement. La Communauté de communes lui verse une subvention annuelle de 10 000 € avec le soutien de la Région Bretagne. Ceci pour couvrir les frais de fonctionnement et de déplacement. Agente de la collectivité, animatrice et facilitatrice, Emilie Poulard-Bostyn y consacre 40 % de son temps professionnel. « Ma mission est d'apporter à ses membres tout ce dont ils ont besoin pour travailler dans de bonnes conditions. Des infos sur les dossiers en cours comme une salle de réunion ».

Membre du réseau des conseils de développement bretons, le Codevia est l'un des plus petits en taille. Pas le moins actif.



PAROLE D'ÉLU

Claude Jaouen,
Président du Val d'Ille-Aubigné

« Un éclairage constructif »

« En 2020, la loi ne nous obligeait pas à reconduire le Codevia. Mais la démarche nous a semblé évidente. Tous les maires y étaient favorables. Car le conseil de développement offre un regard extérieur, parfois critique mais toujours constructif. Ses avis contribuent à enrichir les projets de développement de la Communauté de communes.

Ses membres habitent le territoire. Ils le pratiquent au quotidien. Ils possèdent une expérience de ses services. Nous tenons compte de cette expertise d'usage. Ainsi, les travaux du Codevia sur la valorisation des circuits courts complètent utilement les actions du programme alimentaire territorial (PAT). Autre exemple, la proposition du Codevia de créer une ligne de transport

public intracommunautaire vers la gare de Montreuil-sur-Ille est aujourd'hui à l'étude. Dans les prochains mois, le conseil citoyen se penchera sur les bilans à mi-parcours du plan climat (PCAET), du projet de territoire et le schéma directeur des équipements sportifs. Le dialogue est durablement établi ».

TÉMOIGNAGES

Actif ou retraités, ils siègent au Codevia. Mireille, Philippe et Aulne témoignent de leur expérience, du sens de leur engagement.



Mireille Trimbur, La Mézière « Pas qu'une utopie »

« Intégrer le Codevia était une opportunité intéressante de participer à la vie du territoire. A l'échelle d'une commune, ce n'est pas si simple quand on n'est pas élu. La démocratie participative n'est pas qu'une utopie. Même s'il y a toujours un décalage entre le rêve et la réalité, j'ai le sentiment d'être utile, sans être la bonne conscience de la Communauté de communes ».



Philippe Le Dû, Gahard « On récupère des infos à la source »

« Je suis arrivé ici il y a douze ans. Et j'ai eu un vrai coup de cœur. Parce que j'aime ce territoire, j'ai eu envie de mieux comprendre les rouages de son administration. Dans un conseil de développement, on donne son avis mais on apprend aussi beaucoup. Les élus nous écoutent toujours avec attention. Evidemment, nos avis n'ont pas un effet immédiat sur la prise de décision politique. On peut le regretter. Mais j'ai bien conscience que le changement ne se fait jamais dans l'immédiateté. Il faut souvent redire nos constats, nos convictions et les solutions que nous envisageons pour obtenir une inflexion des politiques mises en œuvre ».

À SAVOIR

Le Codevia sera entièrement renouvelé en mars 2024 pour une durée de trois ans. Vous souhaitez vous impliquer dans le débat public pour améliorer le quotidien des habitants du territoire ? Déposez votre candidature !

► + **infos** : codevia@valdille-aubigne.fr
www.valdille-aubigne.fr/codevia



Aulne Sauvée, Melesse « Une vraie ouverture d'esprit »

« J'ai beaucoup voyagé dans ma première vie professionnelle, sans avoir le temps de m'engager. Maintenant je peux. J'en ai envie. J'en ai aussi besoin face aux enjeux sociaux, économiques et climatiques. On ne peut pas rester les bras croisés. Est-ce que les élus nous écoutent ? Je ne sais pas. Je ne participe pas au Codevia pour exprimer seulement un avis. Je veux agir. C'est en organisant des événements qu'on mobilise les citoyens, qu'on fait évoluer les modes de vie. Cette énergie collective permet de faire de belles choses. Elle me nourrit aussi car nous venons tous d'univers très différents. C'est une vraie ouverture d'esprit ».

CARTE D'IDENTITÉ

- Depuis 2017
- 40 citoyens
- Sur la base du volontariat
- Paritaire
- 3 ans de mandat, renouvelable deux fois



ILS FONT LE TERRITOIRE

L'Hacienda, voyage tout-terrain

À Melesse, Gwendoline Hamel gère l'unique aire d'accueil des gens du voyage, rénovée cet été. Avec tact et sans préjugés.

La gadji n'y connaissait rien. N'avait jamais côtoyé de voyageurs. Ne savait même pas qu'il existait des aires d'accueil. « J'ai postulé à l'annonce en pensant que c'était une arnaque... ». Mais son profil a matché. « Peut-être parce que je ne juge pas les gens sans les connaître ». Sans doute aussi parce que le sourire, la gentillesse et le fort caractère se prêtent bien à l'exercice. En poste depuis un an, Gwendoline Hamel est salariée de l'Hacienda. Basée à Rillieux-la-Pape (69), l'entreprise gère 260 aires d'accueil en France pour le compte des collectivités locales. Agente d'accueil et d'entretien, Gwendoline partage son temps entre les terrains de Combourg, Tinténiac et Melesse où se trouve son modeste bureau, décoré de joyeux dessins d'enfants.

La "place" de Melesse compte cinq emplacements dédoublés. Chacun avec bloc sanitaire et local cuisine. Un grand parc à ferraille occupe une partie du site. Théoriquement, les familles y séjournent pour une durée de trois mois, renouvelable deux fois. En pratique, les "camping" bougent peu. « Certaines caravanes sont ici depuis quatre ans.

Les aires sont saturées, les terrains familiaux difficiles d'accès. La proximité du Lidl, du collègue, du CDAS de Villejean en font une aire prisée ».

Gestion et médiation

Gwendoline se souvient de son premier jour. « Un peu compliqué... On m'a dit qu'on ne voulait pas de moi ! ». Les voyageurs ne voudraient pas la voir partir désormais. La confiance est de mise, le respect mutuel.

Gwendoline gère la facturation, relève les compteurs. Entre deux départs, elle nettoie les locaux. Elle bricole peu. Elle dépanne surtout l'accès aux droits. Une déclaration d'impôt, un dossier CAF, un rendez-vous médical... Gwendoline aide les résidents à apprivoiser l'administration.

La jeune femme fait aussi beaucoup de médiation, désamorçant les conflits usuels entre voyageurs, auprès des riverains, avec la police municipale. La musique trop forte ? La ferraille qui déborde ? « Je suis là pour rappeler le règlement, en respectant l'intimité des familles. Mais rien ne se règle par la force ».

Ni gendarme, ni assistante sociale, Gwendoline privilégie l'humour, le dialogue. « Ce n'est pas tous les jours facile. Ce n'est jamais parfait. Mais je viens au travail de bon cœur

car les relations sont cordiales ». Garder la distance professionnelle nécessaire ne l'empêche pas de goûter la générosité des voyageurs. « On raconte beaucoup de choses à leur sujet. La vérité est tellement différente ». Contre les discriminations, Gwendoline a déjà fait sa part.

► Ce que dit la loi

Depuis 2017, les EPCI exercent une compétence obligatoire en matière d'accueil des gens du voyage, élargie aux questions d'habitat. Elle concerne l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil.

En contrepartie, la collectivité peut interdire par arrêté le stationnement des caravanes en dehors des terrains aménagés.

► En projet

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage (2020-2025) préconise la création d'une petite aire de grand passage (1 ha) et de vingt terrains familiaux locatifs sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné. Une étude d'opportunité sera lancée prochainement.



GAMSI fait les courses en équipe

Le groupement d'achat de Montreuil-sur-Ille (GAMSI) réunit soixante familles qui achètent en gros, en bio et local. Pratique, économique... et surtout responsable !



Deux fois par an, le groupement organise une grosse commande de produits secs. Huit bénévoles référents se chargent de recenser les producteurs, mettre à jour les prix, lancer les commandes et réceptionner les livraisons. Puis il faut ensacher le vrac, répartir les colis... La distribution se déroule en soirée chez un adhérent volontaire. L'opération est réglée comme du papier à musique. D'autres commandes groupées sont lancées à dates régulières. Le planning est calé six mois à l'avance.

Les adhérents de GAMSI mutualisent leurs achats pour bénéficier de conditions tarifaires avantageuses grâce à l'effet volume. « *On paie un peu moins cher mais on économise du temps et de l'essence en limitant les déplacements individuels. Une personne fait le trajet pour le reste du groupe* », complète Lucie Vanière, coprésidente de l'association. Acheter en gros permet aussi de réduire la montagne d'emballages alimentaires.

Le groupement achète bio à 99 %, local mais pas exclusivement. « *On ne s'interdit pas les bonnes choses comme le chocolat, le thé ou les agrumes* », sourit Guénaelle Noizet. La liste des références disponibles est très fournie. Pas moins de dix types de pâtes par exemple... « *Comme on fait nos courses pour longtemps, il faut de la variété* ». Hormis les laitages et les légumes, tout y est même la bière, les glaces, le savon et les croquettes pour chats !

Constitué en février 2018, le groupement d'achat a grossi très vite par le bouche-à-oreille, sans pâtir du covid. Ses adhérents habitent Montreuil-sur-Ille mais aussi Feins et Saint-Médard-sur-Ille. Chaque famille s'engage à donner un coup de main ponctuellement. « *On ne grandira pas davantage car c'est du boulot. Mais si des gens veulent*

monter un groupement dans leur commune, on peut partager notre expérience, nos bons plans ».

À chaque saison, les adhérents organisent un grand banquet façon auberge espagnole (cf. photos). Chaque famille amène un plat. Lors de ces soirées « échange des saveurs », on partage ses recettes et ses astuces de cuisine. L'occasion - aussi - de tisser des liens d'amitié durables.

► **Contact :** ga-msi@riseup.net





ILS FONT L'ÉCO

À la table du Bureau des saveurs

Son rond de serviette dans les grands évènements, le traiteur de Mouazé joue la carte pro avec 1 500 recettes au menu.

Vous cherchez un traiteur avec serveurs en livrée pour votre mariage ? Inutile d'appeler le Bureau des saveurs. Positionné BtoB, l'entreprise a largement de quoi faire avec la clientèle de bureau, les séminaires mais aussi les banquets, les cocktails dinatoires. « Nous travaillons à 90 % avec les professionnels, cadre Gaëtan Chauvel, son dirigeant. L'an dernier, nous avons servi 20 000 couverts en dix jours au village officiel de la Route du Rhum ». Les universités, les collectivités locales et les organisateurs de salon au Parc Expo connaissent bien l'adresse.

Buffets et plats cuisinés

Formé à l'école hôtelière de la Guerche, cuisinier puis chef d'équipe pendant douze ans, Gaëtan Chauvel est de la partie. « Je me suis installé pour dépoussiérer le plateau repas. Et faire monter en gamme une carte un peu trop tradi à mon goût ».

Aujourd'hui, le Bureau des saveurs affiche un catalogue garni de 1 500 recettes, assaisonnées dans les marmites du monde entier. « C'est comme à la maison : vous vous ne pouvez pas proposer à vos clients fidèles le même menu deux jours d'affilée ! ». À Mouazé, le Bureau des saveurs a ouvert un comptoir de plats cuisinés à emporter, apprécié des voisins de la zone, des artisans de passage et des habitants de la commune. Le traiteur livre aussi les points de vente de "Cuisine et vous", propriété de son épouse, un kiosque de restauration rapide implanté au sein des entreprises, d'immeubles de bureaux ou de grandes écoles.

Responsabilité sociétale

Créée à Cesson-Sévigné en 2007, le Bureau des saveurs a fait route vers le Val d'Ille-Aubigné dix ans plus tard, à la recherche de locaux plus grands, moins chers mais pas trop loin de la rocade. Le Covid aurait pu faire mal mais non. « Nous avons investi le temps disponible dans la digitalisation de l'entreprise. Ce qui nous a permis de gagner en réactivité, en traçabilité et en efficacité logistique ».

Aujourd'hui, 18 salariés - dont 8 cuisiniers - travaillent au succès de la PME. Si le turn over est important dans le secteur, le traiteur s'en sort mieux « Car nous travaillons rarement le week-end compte tenu de notre positionnement BtoB. En semaine, c'est journée continue ».

En cuisine, le fait maison est de rigueur, les circuits courts un peu moins. « Nous travaillons de gros volumes. Ce qui nous oblige à passer par des grossistes. Peu de producteurs locaux pourraient fournir malheureusement ».

L'entreprise se rattrape sur le gaspillage. Labellisée Artisan zéro gaspi par la Chambre des métiers, le Bureau des saveurs trie, composte et revend ses plats cuisinés à date courte aux magasins Nous Anti-Gaspi. Idem pour les emballages. Couverts en bois, gobelets en carton... Ne reste que le film plastique alimentaire sur la barquette. Livré « dans son plus simple appareil », sans couverts, sans bouteille d'eau, son plateau repas « Le naturiste » se taille un joli succès écoresponsable.



Des Murs et des couleurs, peinture écoresponsable

En juin, les trophées Eco-défis d'Ille-et-Vilaine ont récompensé douze entreprises bretonnes pour leur engagement environnemental dont Des murs et des couleurs, entreprise de peinture basée à La Mézière, dirigée par Marina Michel.

Pilotés par la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) de Bretagne, cofinancé par l'ADEME et la Région Bretagne, les Eco-défis accompagnent les entreprises dans leur dynamique d'amélioration continue pour diminuer leur empreinte environnementale.



La sobriété énergétique dans l'entreprise

Le Val d'Ille-Aubigné organise le 30 novembre un deuxième rendez-vous à destination des entreprises consacré à la transition énergétique, en partenariat avec l'Agence locale du climat et de l'énergie du Pays de Rennes. Deux heures pour décrypter la réglementation et étudier les leviers d'action pour faire des économies dans l'exploitation des bâtiments d'activité et des outils de production.

► + infos : economie@valdille-aubigne.fr



Comment rénover ses locaux professionnels ?

En partenariat avec le Val d'Ille-Aubigné, l'ALEC du Pays de Rennes propose un service de conseil sur-mesure, neutre et gratuit à destination du « petit tertiaire privé » pour réduire les consommations d'énergie et maîtriser les factures. Des conseillers énergie sont à votre disposition pour vous apporter des informations et des conseils concernant le bâtiment, les process et les usages.

Ce service s'adresse aux commerces, artisans mais aussi TPE/PME de tout secteur d'activité (hébergement, restauration, immobilier, santé, arts & spectacles, etc.), à l'exception des acteurs du monde industriel, agricole, de l'administration publique, de la construction, de la production et de la distribution d'énergie.

Il concerne les propriétaires mais aussi les locataires de locaux d'une surface inférieure à 1 000 m².

L'accompagnement sur mesure inclut :

- Un état des lieux des consommations (énergie et eau) et une optimisation des choix tarifaires ;
- Une visite technique des locaux ;
- Des préconisations d'actions simples à mettre en œuvre : éclairage, chauffage, ventilation, eau chaude sanitaire... ;
- La planification des travaux prioritaires à engager ;
- Une orientation vers les aides financières à la rénovation énergétique, les interlocuteurs et les dispositifs adaptés.

► + infos : Fanny Perrier, tél. : 02 56 85 66 33
ou fanny.perrier@alec-rennes.org

Ciné-débat

Pour une agriculture durable et solidaire

Le Codevia organise sa 2^e soirée projection-débat dans le cadre du festival Alimententerre autour du film *La révolution verte. Europe, un continent bouleversé*.

Dans le prolongement de son travail pour une alimentation durable et solidaire, le Codevia propose une soirée projection-débat, **mardi 21 novembre** à 20h00, salle Odette Simonneau à Melesse. En s'appuyant sur une critique de la politique agricole européenne qui pousse les producteurs à

produire toujours plus et moins cher au détriment de la biodiversité et de l'environnement, « La révolution verte » sillonne différents pays d'Europe à la recherche de solutions. La projection sera suivie par un débat animé par le label Terres de sources avec les témoignages de producteurs labellisés et d'acteurs de la restauration.

► **Entrée gratuite**, ouvert à tous et toutes, sur inscription via le formulaire : <https://lstu.fr/codevia-alimententerre>



Le Codevia sera renouvelé en 2024, déposez votre candidature

► www.valdille-aubigne.fr/codevia
codevia@valdille-aubigne.fr
Tél. : 07 60 05 68 99

Un brin de lecture

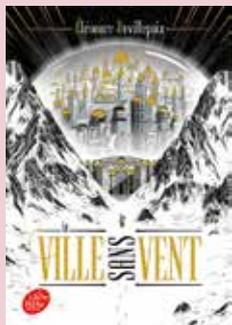
Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



La comète

J. Todd-Stanton, *L'école des loisirs*, 2023

Une histoire tout en douceur pour aborder le déménagement et le changement. Grâce aux magnifiques illustrations, très poétiques, les émotions de la petite fille et de son père sont clairement retranscrites. Un album plein d'espoir.



La ville sans vent

Éléonore Devillepoix, *Hachette Jeunesse*,

2022

Un premier tome où l'on découvre Lastyanax, mage de génie et Arka sa disciple. Tout les oppose et pourtant c'est ensemble qu'ils vont relever tous les défis. Une dose d'humour, de la magie et des complots politiques de grande ampleur, c'est la recette de ce roman fantasy.



Sarek

Ulf Kvensler, *Éditions de la Martinière*, 2023

Un polar suédois, noir et glaçant comme on les aime. Une randonnée au Sarek, au nord de la Suède, partagée par deux couples d'amis qui vire au cauchemar. Un huis clos en monde hostile. Prenez votre temps pour le lire car rien n'est jamais simple.



À vos agendas

CAP BD #1, nouvelle formule

Une unique sélection de 12 one-shots à découvrir. CAP BD #1 s'adresse à tous les lecteurs à partir de 15 ans. Vous pourrez retrouver ce prix littéraire intercommunal dans toutes les bibliothèques à partir du 08 novembre 2023. Vous aurez 23 semaines pour les lire et voter pour votre titre préféré jusqu'au 19 avril 2024. Une rencontre entre lecteurs sera organisée en février pour échanger autour de la sélection et le 24 mai 2024, les résultats seront dévoilés.

Lire en automne

dans les bibliothèques d'Andouillé-Neuville, Gahard, Saint-Aubin d'Aubigné, Saint-Germain/Ille, Saint-Médard/Ille, Vieux-Vy-sur Couesnon met à l'honneur Marie Diaz, Magali Arnal, Stan Silas avec des expositions, des ateliers avec les artistes, des lectures contées et animées et des spectacles.

Rendez-vous sur www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr, pour découvrir toutes les animations proposées par les bibliothèques.

Sans oublier toute l'actualité du réseau sur Facebook : www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne

► **Renseignements** : Hélène Gruel, chargée de la lecture publique au Val d'Ille-Aubigné
Tél. : 02 99 69 86 89
e-mail : helene.gruel@valdille-aubigne.fr

LES FONTAINES REMARQUABLES DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

De la fontaine Saint-Armel au monument aux morts

Les travaux de deux historiens de Langouët – Jean de Laubier (1992) et Roland Vinet (2018) – révèlent l'étrange destinée d'un lieu sacré dédié au patron de la paroisse : Saint-Armel.

La paroisse est attestée dès 1427 mais plus ancienne en réalité. Fêté le 16 août, Saint-Armel était un moine né en 482 en Irlande avant de s'exiler en Bretagne. On lui attribue de nombreux miracles. « *La croyance populaire, écrit Jean de Laubier¹, veut qu'il fit périr un énorme dragon, en le liant avec son étole pour le précipiter dans la Seiche. Elle veut surtout qu'il soit passé dans le pays de Langouët et en ait découvert la source, devenue fontaine Saint-Armel* ».

Jadis des paroissiens ont attesté qu'ils avaient vu parfois la pluie tomber au retour de processions organisées à ladite fontaine, située à 300 m en contrebas de l'église, pour conjurer une sécheresse dramatique. « *En 1913, témoigne l'abbé Mesnage, la tête de la procession touchait la fontaine Saint-Armel que la queue sortait de l'église. On se serait cru dans une grande ville* ».

En 1914, le même prêtre fit remplacer le petit édicule de la fontaine, détruit par une tempête, par un lieu de souvenir dévolu aux enfants de Langouët tombés au champ d'honneur. « *Une souscription auprès de la population, écrit Roland Vinet², permit de récolter les fonds nécessaires. Le chanoine Courtel de Chandebœuf réalisa les plans, un maître maçon de la Chapelle-Chaussée l'érigea et un sculpteur de Rennes M. Folliot, fournit la plaque gravée avec le nom des victimes de la guerre. Le 19 août 1919, trois jours après la fête de Saint-Armel, le monument fut inauguré en présence de M. Richard faisant fonction de maire, le vicaire général, l'abbé Mesnage et les habitants* ».

La construction du monument est ainsi antérieure à la loi du 25 octobre 1919, stipulant aux municipalités la nécessité d'ériger des monuments aux morts.

Le monument, fragilisé par les mouvements du sol, a été restauré au printemps pour un coût de 25 000 € puis inauguré lors des cérémonies du 11 novembre 2023.

Guy Castel, association Le Bas Champ
guy_castel@orange.fr

¹ *Si Langouët nous était conté.*

² *1914-1918 - À nos enfants morts pour la Patrie.*



FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

SECTEURS D'ACTIVITÉ :

- Industrie
- Logistique
- Transport
- Artisanat / mode
- Sécurité / force de l'ordre
- Restauration / tourisme
- Tertiaire administratif
- Insertion par l'Activité Economique
- Services publics
- Services aux personnes
- Bâtiment / TP
- Commerce
- Agriculture
- Santé
- Job dating (sur inscription)
- Informations sur :
 - La création des entreprises
 - Les solutions à la mobilité
- 3 informations collectives (sur inscription) :
 - 14h-15h30 : Atelier jeu mix'métiers
 - 16h : Les emplois dans la fonction publique territoriale
 - 17h : Le conseil en évolution professionnelle

ANIMATIONS

ESCAPE GAME
CASQUES VIRTUELS
SIMULATEUR DE CONDUITE
JEU PARTICIPATIF SUR LA MOBILITÉ

MARDI **28 NOVEMBRE** 2023 DE 14H00 À 18H30

SALLE CASSIOPÉE LA MÉZIÈRE

OUVERT À TOUS- GRATUIT



Renseignements PAE :
Saint-Aubin-d'Aubigné : **02 99 55 42 42**
Cap Malo : **02 23 22 21 81**

pae@valdille-aubigne.fr

www.valdille-aubigne.fr

